DERNIÈRE DEMEURE INTERNATIONALE

Rapport annuel d’activités Mars 2026

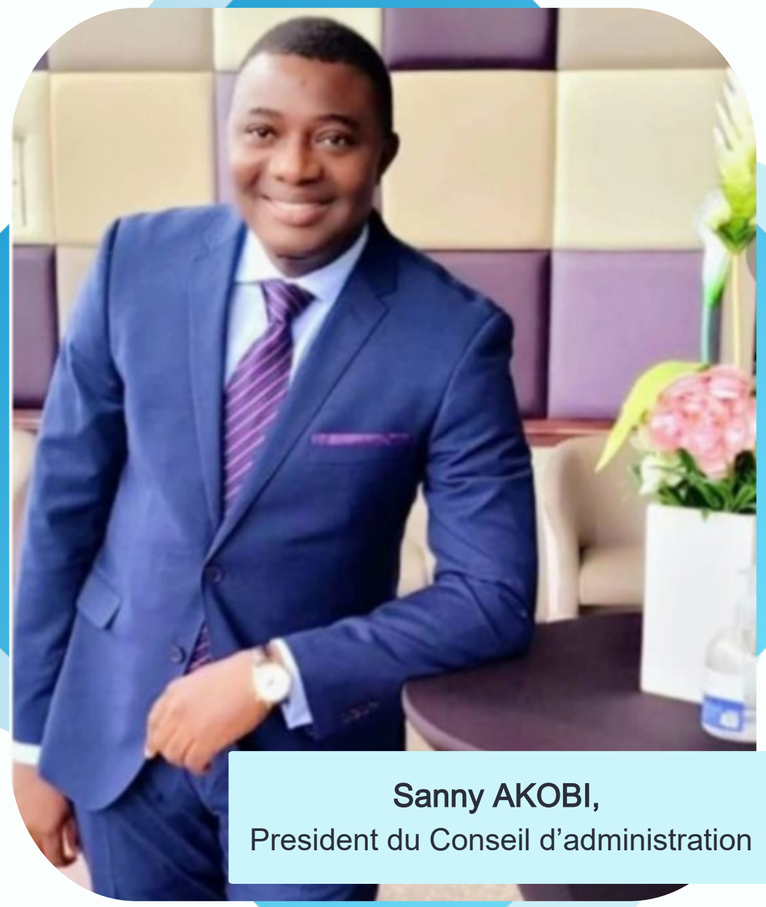
Approuvé par le Conseil d’administration le 8 juin 2026
Ratifié par l’Assemblée générale le 8 août 2026

Vue d'ensemble

Mot du président du CA	3
Mot de la directrice générale	4
Conseil d’administration	5
Direction générale	6
Notre mission, objectifs et vision	7
Activités de l’organisme	9
Réalisations	15
Défis relevés	16
Perspective à venir	18
Annexes	19

Mot du président

- MERCI une fois encore de la confiance que vous accordez à Dernière Demeure Internationale (DDI) et à ses organes de gouvernance. MERCI également d'avoir porté votre choix, lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2025, sur les membres du Conseil d'administration (CA) que je préside pour diriger cet organisme prestigieux pendant deux ans.
- Nous sommes conscients de la lourde responsabilité qui nous incombe, mais également de l'honneur que vous nous avez fait en nous confiant la direction. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan, mais après huit rencontres du CA (cinq ordinaires et trois extraordinaires) en un an de gestion, nous tenons à vous assurer que l'organisme se porte bien. Il se portait déjà bien et nous nous engageons à ce qu'il aille de mieux en mieux, tout en assurant sa pérennité.
- Au cours de cette première année de mandat, nous avons capitalisé sur l'équilibre exceptionnel entre les 50% de nouveaux membres pleins d'énergie et les 50% d'anciens membres dotés d'une mémoire corporative et approfondie de l'organisme pour faire avancer certains chantiers chers à DDI et à nos prédécesseurs. Nous avons ainsi commencé notre mandat par les fondamentaux : la formation de mise à niveau de tous les membres du Conseil d'administration, ainsi que des membres du comité de gestion (président, secrétaire et trésorier) et des membres des commissions permanentes. Nous nous sommes ensuite consacrés à l'achèvement des amendements aux statuts, ainsi qu'à l'adoption de politiques relatives aux conditions de travail, à la gestion contractuelle, au code d'éthique et à la gestion financière, afin de renforcer les outils de travail de l'équipe de direction pour la gestion exécutive et la reddition de comptes de notre organisme. Nous avons également révisé ou consolidé certaines décisions de refus de prestation de la direction générale, ce qui a permis d'améliorer par la même occasion le statut des adhérents. Au risque d'être redondant, je vous invite à prendre connaissance du rapport de la direction qui présente en détail nos réalisations. Au nom du Conseil d'administration, je remercie tous ceux qui ont contribué à ces réalisations de mi-mandat, particulièrement, à la fidélisation des anciens membres et au recrutement de nouveaux.
- Notre plus grand défi actuel est la gestion des risques, ainsi que la protection et la pérennisation de nos acquis. Nous travaillons sur ce sujet et nous espérons pouvoir offrir à notre communauté une solution juste et équitable avant la fin de notre mandat. Nous sommes convaincus qu'en renforçant la protection des adhérents fidèles et loyaux, nous contribuons à pérenniser notre organisme, dont la vision est d'être un organisme de référence crédible au sein des diasporas, doté de pratiques innovantes ayant un impact considérable sur la vie des communautés ethnoculturelles.
- J'invite tous les leaders communautaires à se joindre à nous pour mener une grande campagne de recrutement, de fidélisation et de sensibilisation à la loyauté, seuls gages pour assurer la pérennité de la mission de l'organisme et pour soulager les souffrances des familles en deuil.



Sanny AKOBI,
President du Conseil d'administration

Mot de la Directrice générale



Henriette Wambo,
Directrice Générale

Chers membres,

- Je viens par ce message, au nom de la direction générale de Dernière Demeure Internationale vous saluer du fond du cœur et féliciter votre croyance en l'organisme depuis sept années d'existence. Au 31 mars 2026, nous avons franchi le cap de 15 177 adhérents et avons lever des fonds pour aider 25 familles, soit un montant de 371 250$. C'est vraiment extraordinaire!
- Je tiens d'abord à souligner que cet objectif est atteint grâce au travail acharné de l'équipe de direction, du Conseil d'administration et des représentants régionaux.
- Le rapport d'activités ci-dessous fera le point non seulement des réalisations et des défis encourus au cours de l'année 25-26, mais également los ambitions à venir.
- Il est important de remercier tous nos bailleurs de fonds pour le soutien inestimable au cours de l'année achevée. Je me permets de citer : les Gouvernements Fédéral et provincial qui ont des programmes d'aide à l'intégration en emploi des jeunes ou de minorités visibles. Il faut dire que grâce à ces programmes, l'organisme a recruté des personnes en quête d'intégration qui ont pu mettre leur connaissances et expertises au profit de l'organisme. Je les remercie grandement.
- Je dois remercier tous nos partenaires dans l'accompagnement de nos bien-aimés en l'occurrence : Magnus Poirier, Thoms'funeral Home et Pierson's Funeral home.
- Je ne peux terminer sans remercier nos généreux membres sans lesquels cette mission serait vaine. Je demeure convaincu que notre solidarité, notre résilience et l'amour de notre prochain sont la clé de notre réussite pour une communauté plus forte et prospère.

CONSEIL D'ADMINISTRATIONS



SANNY A. AKOBY
Président du Conseil d'administration



BAILO BALDÉ
Secretaire général



ABOUBACAR SYLLA
Trésorier & Vice-président chargé de la Commission éthique et gouvernance



AUDIN BORIS TEFO
Administrateur



BACHIR NCHOTTOU
Vice - Président Chargé de La Commission des Risques



SERGE TAPIE
Vice - Président chargé de la commission RH



FRÉDERIC MIYOUPO
Vice - Président chargé de la Commission Marketing

DIRECTION GÉNÉRALE



HENRIETTE WAMBO
Directrice générale



MICHAEL FOTSING
Adjoint administratif et comptable



YRVINE NEY NGOMA
Agente Marketing et RS



KASIBA MWIMBILWA
Conseillère Expérience Recouvrement



MUKENI MUKEBA M-JOSÉ
Conseillère Expérience Membres



TOMMY FONGANG
Technicien Informatique



TROIS ÉTUDIANTS STAGIAIRES
Agents de bureau

Notre mission objectifs et vision

Mission

Œuvrer pour l’entraide et la solidarité entre les membres ;
Coordonner la collecte des fonds afin d'aider une famille qui a perdu un être cher

Objectifs

Assurer une gestion rigoureuse des membres et maintenir une base de membres à jour et engagée;
Assurer une prise en charge respectueuse, diligente et conforme aux volontés du défunt et de sa famille.
Sensibiliser les members sur la necessité de s’assurer pour limiter l’impact de leur décès sur leurs proches.

Vision

Être un organisme crédible de référence au sein des diasporas pour ses pratiques innovantes regroupant des personnes de différents milieux et de différentes origines ethniques, reconnu pour l’impact significatif de ses interventions dans la communauté.

Nos valeurs

constituent un engagement non équivoque auprès des membres



Impartialité

L’organisme fait preuve de neutralité et d’objectivité et prend ses décisions en accordant à tous les membres un traitement juste et équitable.



Respect

Le conseil d’administration et les représentants manifestent de la considération à l’égard des membres et des familles avec qui ils interagissent. En tout temps, ils font preuve de courtoisie, d’écoute et de discrétion. Les membres sont accompagnés à leur dernier repos avec dignité et respect.



Transparence

L’organisme agit en respectant le droit de ses membres à une information de qualité, juste et complète.



Solidarité

Les membres sont solidaires les uns envers les autres. Ensemble, ils forment un groupe d’entraide visant un fort impact social et communautaire.

Les activités de l’organisme

La gouvernance

On cite les organes suivants : l'assemblée générale, le Conseil d'administration, les commissions permanentes et les représentants régionaux.



1- L'Assemblée générale

Elle s'est réunie comme tous les ans le 21 juin 2025 et au cours de sa rencontre, de grandes décisions de gestion sont ratifiées ayant un impact direct sur les instances d'administration, de direction et les membres. Lors de cette séance, la taille du Conseil d'administration a été réduite de quinze à neuf administrateurs. Le rapport d'activités, les états financiers, le budget prévisionnel ont été adoptés, les règlements généraux amendés ont été ratifiés et le nouveau conseil d'administration élu.

2- Le Conseil d'administration

Seuls sept administrateurs ont accompli leur mandat au cours de l'exercice, l'un d'entre eux ayant démissionné et un siège vacant. Ils ont reçu une formation en gouvernance des OBNL donnée par Concertation Montréal le 8 septembre 2025. À l'issu de celle-ci, des attestations ont été délivrées aux participants. En tenant compte des Règlements généraux amendés, le Conseil d'administration tient ses réunions désormais aux deux mois. Il y a eu six rencontres ordinaires et trois rencontres extraordinaires dont le rapport se présente comme suit :

La gouvernance

Le Conseil d'administration



Rencontres ordinaires

Dates	Durées	Admin présents	Total administrateurs
26 avr. 2025	2 h 45	10	15 sortants
19 juill. 2025	2 h 10	16	23 (transitoire)
6 aouts 2025	2 h 15	7	8 entrants
6 oct. 2025	2 h 30	7	8 entrants
8 déc. 2026	2 h 00	5	8 entrants
9 février reporté au 23 mars 2026	1 h 56	4	8 entrants
TOTAL	13 h 36	16	23 administrateurs
217 h 36 de bénévolat pour les 16 administrateurs présents			

Rencontres extraordinaires

Certains sujets majeurs ont nécessité la tenue des rencontres extraordinaires à savoir la hausse du nombre de décès, l'adoption des états financiers 24-25, l'élection du bureau exécutif et des commissions permanentes. Les administrateurs ont tenu trois rencontres spéciales pendant l'exercice achevé.

Dates	Durées	Admin présents	Total administrateurs
24 mai 2025	2 h 11	8	15 sortants
21 juin 2025	1 h 00	9	15 sortants
25 juill. 2025	2 h 12	12	15 sortants
Total	5 h 23	15	15 administrateurs sortants
80 h 45 de bénévolats pour les 15 administrateurs présents			

On peut conclure que le Conseil d'administration a fait au moins **298 heures** de travail bénévole cette année.

La gouvernance

Les Commissions permanentes

La Commission éthique et gouvernance a été sollicitée au cours de l'exercice achevé. Elle a tenu deux rencontres afin d'analyser plusieurs cas de décès soulevant des enjeux importants, parfois imprécis dans les textes. Il faut citer les rencontres du 10 novembre 2025 portant sur l'étude des demandes de révision de la décision de refus de certains cas de décès et celle du 16 février 2026 portant sur la protection des membres et gestion des risques.

Les Bureaux de représentation

Les représentants ont tenu trois rencontres conjointes (6 heures), les sujets abordés portant sur la promotion et sur l'expansion de l'organisme. Le partage d'expérience permet d'uniformiser les façons de faire et de mieux les adapter à la clientèle. Il faut noter que nos représentants ambassadeurs exercent leurs activités bénévolement. Il est difficile de comptabiliser les heures données bénévolement pour la cause.



Activités opérationnelles

Elles ont porté essentiellement sur la promotion, la gestion des décès et autres activités subsidiaires.

a. Sur la promotion

Plusieurs activités promotionnelles ont été réalisées :

- Présentation sur invitation des associations ou communautés,
- Participation aux foires exposition, tenue de kiosques
- Participation à des émissions télévisées;
- Expositions funéraires et bains de collation;
- Visites de condoléances aux familles ;
- Galas bénéfices

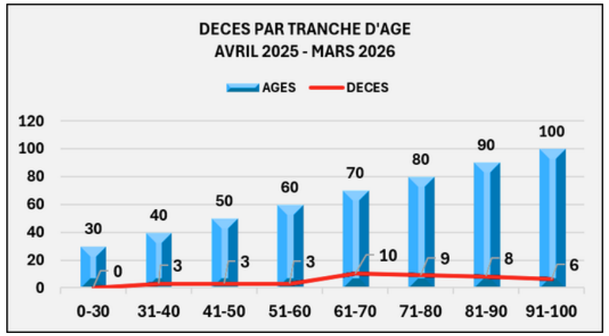
Ces activités ont permis d'augmenter le nombre d'adhésion tel que représenté dans le graphique comparatif ci-dessous.

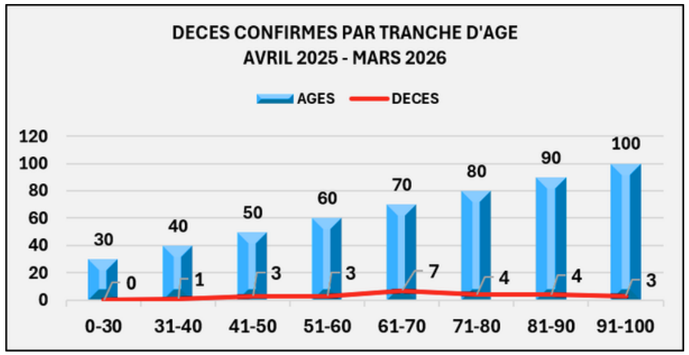
b. Sur la gestion des décès

On a observé une baisse du nombre de décès traités et confirmé et une légère augmentation de la contribution annuelle d'un adhérent. Le tableau comparatif des trois dernières années :

	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Demandes traitées	26	47	42
Demandes confirmées	14	29	25
Prestations versées aux familles	167 500$	375 000$	371 250$
Contribution/adhérent /année	24,58$	48,40$	51,71$
Total QPI par année	31,59$	62,40$	64,71$

Les deux graphiques sur la situation des décès globaux enregistrés et ceux confirmés versus l'âge des décédés





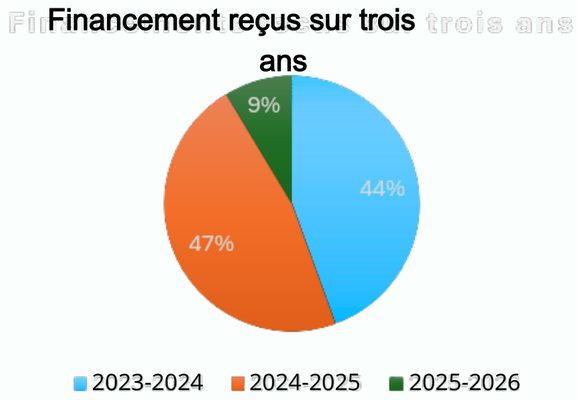
Activités opérationnelles

Elles ont porté essentiellement sur la promotion, la gestion des décès et autres activités subsidiaires.

c. Recherche de financement

Le taux des financements reçus a baissé à 9% sur les trois dernières années. La cotisation trimestrielle (2$) permet à l'organisme de couvrir ses charges fixes.

Financements reçus des trois dernières années	
Exercice	**Montant**
2023-2024	127 812,86 $
2024-2025	134 933,78 $
2025-2026	24 765,43 $



d. Partenariats et ancrage dans la communauté

Les activités menées sur le terrain par la direction et les représentants bénévoles concourent grandement au renforcement des liens entre l'organisme et ses confrères du milieu. Un partenariat a été conclu au cours de l'année pour offrir un meilleur service funéraire et trois jeunes ont bénéficié d'un accompagnement pour leur intégration dans le milieu professionnel par le programme Emploi d'été du Canada. Un nouvel arrivant a également été intégré au monde professionnel grâce aux programmes existants.

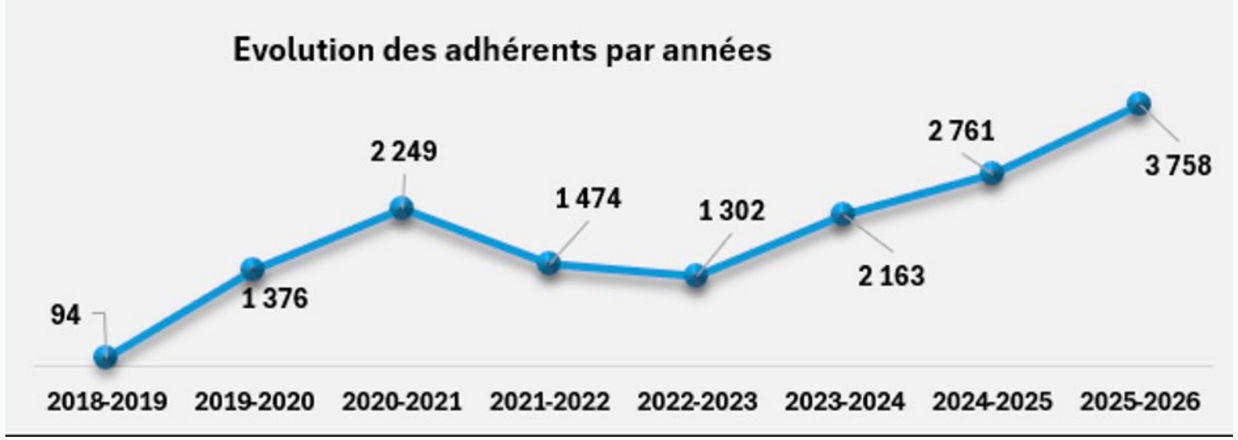
e. Séances d'information et de visibilités

Sans subvention, il n'est pas aisé d'organiser les séances d'information chaque mois. Seuls deux ateliers ont été tenus : l'un portant sur la sécurité financière et l'autre sur le service funéraire et cimetière au Canada.

Une infolettre et un blog sont publiés mensuellement.

Nos réalisations

Retombées de la promotion



Trente-deux activités de promotion ont été réalisées par toutes l'équipe de direction, représentants, ambassadeurs et administrateurs. Ces activités ont permis de passer de 11 421 adhérents à 15 177, soit une hausse d'adhésion de 3 758.

Optimisation des outils de travail

Un contrat de service a été conclu avec un développeur pour implémenter le cahier de charge rédigé à fin d'adapter le site web aux nouvelles règles adoptées. Les travaux sont en train d'être parachevés et les tests vont bientôt débutés. Le site sera mis en ligne au cours de l'année 2026-2027.

L'organisme a connu également une modification des statuts afin de l'adapter aux nouveaux Règlements généraux et l'adoption des politiques sur les conditions de travail, sur la gestion contractuelle, sur le code de l'éthique, sur la gestion financière.

Les défis relevés

Le défi principal de l'organisme est la quête d'une stabilité et de la croissance face à son activité qui présente un aléa important, soit la variation du taux de décès qui peut l'affecter en tout temps.

1 Adhésions incomplètes

La base des données présentait en novembre 2025 neuf cent dix-huit (918) comptes incomplets, le processus d'adhésion étant interrompu (identifiant généré, pas de fonds ajouté, pas d'adhérent ajouté). Une équipe y a travaillé pour accompagner certains membres à terminer leur adhésion. Les comptes dont il est impossible de joindre les initiateurs seront supprimés de la base des données. Un suivi régulier sera désormais effectué pour les nouvelles adhésions incomplètes pour vider la base des données des comptes inutiles.

2 Paiement des contributions et cotisations

Un message de rappel est envoyé chaque semaine aux comptes en souffrance, des appels sont effectués pour un rappel de la situation du compte et accompagner ceux qui rencontrent de la difficulté lors du paiement.

3 Suspension des comptes en souffrance

Au cours de l'année, 366 comptes, soit 1734 adhérents ont été suspendus grâce au travail acharné de la conseillère en charge. Le processus de recouvrement est établi en conformité aux Règlement généraux de la façon suivante : message de rappel hebdomadaire, appel téléphonique, arrangement, soutien au paiement, envoi d'un avis et suspension.

La suspension a un impact considérable sur la prestation collectée à reverser pour les frais funéraires qui est finalement insuffisant. La clé de 0,50$ prévu au départ pour l'achat du matériel bureautique permet à la direction de régulariser ce déficit et d'offrir la même prestation à chaque décès.

Il faut noter qu'une sensibilisation des membres sur les conséquences de la suspension est fait par l'avis systématique expliquant pourquoi est-il important de suspendre les comptes en souffrance, qu'est ce qui se passe lorsque le compte est suspendu et qu'est-ce qu'il faut faire pour réactiver le compte.

Les défis relevés

Le défi principal de l'organisme est la quête d'une stabilité et de la croissance face à son activité qui présente un aléa im portant, soit la variation du taux de décès qui peut l'affecter en tout temps.

4 Décès survenus hors du territoire admis

L'authenticité des documents fournis et la durée du séjour hors du territoire admis ont fait l'objet de plusieurs discussions et les mesures suivantes ont été adoptées:

- La direction a le devoir de valider les documents fournis auprès de l'autorité émettrice lors qu'elle a un doute sur sa qualité et son authenticité;
- L'adhérent qui décède après deux années continues d'absence sur le territoire admis peut être couvert, s'il y a des raisons valables qui l'empêchait de retourner et si sa loyauté envers l'organisme est démontrée ou avérée;
- Le statut des adhérents sera désormais présenté comme suit : résident, citoyen, visiteur, réfugié, étudiant et sans statuts;
- Seul l'acte de décès authentifié ou transcrit ou inséré au registre de l'ambassade du pays de résidence situé dans le pays de décès sera considéré pour la prise en charge d'un décès survenu hors du territoire admis;
- Seul le décès d'un résident ou refugié ayant fait dix années consécutives d'adhésion loyale (à jour dans ses cotisations) sera pris en charge avec un certificat de décès non authentifié par l'Ambassade du pays de résidence situé au lieu de décès.

5 Protection des membres et gestion des risques

La Commission éthique et gouvernance a été chargée d'analyser les avantages et défis des six options recommandées par un groupe d'actuaires de la communauté. L'option d'établissement de la provision/réserve a été la meilleure en l'état actuelle, en considérant le ratio coût et nombre d'adhérents. En somme la résolution du Conseil d'administration à venir visera à réduire ou tout au moins maintenir le taux d'augmentation des décès tout en préservant les acquis et en diminuant la pression sur les contributeurs loyaux.

Perspectives à venir

- Adopter les mesures de protection des acquis des membres existants et de la réduction ou stabilisation du taux des contributions
- Parachever la version 4 du site web et organiser une séance d'imprégnation des membres
- Sensibiliser ou vulgariser les procédés de prise en charge, les documents exigés, étape par étape, à travers des séances d'information
- Avancer dans le projet immobilier (recherche d'immeuble et financement hypothécaire)
- Continuer d'accroitre le rayonnement de l'organisme, par la promotion de la mission et augmentation des adhésions;
- Intensifier la diversification des sources de revenu (augmenter les financements publics et privés).



Annexe

Processus d'inscription et de traitement des décès

